

Béance du seuil

Yoann Moreau

Verre et travers

Le 15 février 2000 au Brésil, dans un de ces bus sur-climatisés – disons le, *frigorifiés* – qui vont de Fortaleza à Belem, je regardais par la fenêtre et croyais voir de la fumée qui s'échappait des habitations bordant la grand' route. Quand le bus s'arrêta sur une aire de repos, je fus surpris par la chaleur. Soudain, je me suis rappelé qu'il faisait chaud dehors. Je notais alors dans mon carnet de terrain :

J'observe le monde à travers une vitre teintée et poussiéreuse. Je m'en rends compte et change de place pour un siège près d'une fenêtre ouverte. A présent, j'ai vent du monde que j'observe. Quand on voit « à travers », il est bon d'observer le travers, c'est-à-dire de se rendre compte que le monde que l'on regarde, contient une traversée.

Entre moi et les maisons du bord de la route il y avait une vitre. Sa transparence, bien que relative, tendait à occulter le fait qu'il y avait deux milieux distincts. Cet obstacle invisible tendait à forclure la traversée opérée par mon regard. Je me comportais et observais les choses comme si nous étions dans la même ambiance, sous un même climat. Le froid de la cabine du bus m'enjoignait à voir une fumée illusoire. Dès que je me suis rendu compte du verre et du travers, la fumée est partie... en fumée.

Quand on est captivé par ce que l'on observe on a tendance à s'oublier et à oublier notamment le lieu où l'on se tient. On est alors en observation « immergée », dans une situation où l'on pense baigner dans le même milieu, respirer le même air, que le lieu où porte notre regard.

Le lecteur est souvent dans une situation analogue. Il lit en oubliant le livre, il ne voit pas plus le livre que je ne voyais la vitre. Il s'immerge mais, ce faisant, il ne traverse plus. Il se projette.

Porte et portique (*torii*)

Il y a au Japon des portiques qui se dressent à l'entrée des montagnes et de certains bras de mer, devant des temples shinto et des monastères bouddhistes. En bois ou en béton, souvent peints en rouges, on les nomme *torii*. Ils indiquent un espace sacré, un lieu empreint d'une symbolique particulière, chargé d'un autre rapport aux choses et aux êtres. Passer sous un *torii* c'est pénétrer dans un espace autre, c'est franchir un seuil. Est-ce différent de ce qui se produit quand on passe une porte ? Oui et non.

Oui parce qu'un *torii*, contrairement à une porte, ne pose pas de contrainte physique. L'espace qui entoure un *torii* est complètement dégagé. Il n'y a pas de mur, pas de fossé, pas d'éléments qui contraignent à passer sous le *torii* – et pas ailleurs. Si l'on passe dessous, entre ses deux montants, c'est que l'on sait que *c'est là qu'il faut passer*. La contrainte n'est pas physique, mais morale ou spirituelle. Le choix est, d'une certaine manière, *assumé*. Passer par le *torii* et non ailleurs implique – en soi – d'assumer une contrainte immatérielle. Ce n'est pas une porte, dans le sens où il ne contraint pas le corps – qui n'a pas d'autres choix que de passer par la porte puisque tout le reste est emmuré. La porte engage un corps, le *torii* un état d'esprit.

Oui, parce qu'une porte opère dans l'espace, ce qu'un *torii* opère dans le temps. D'un côté d'une porte il y a – par exemple – une cuisine et de l'autre un salon. D'un côté on est « chez

soi », de l'autre on est dans l'espace public, d'un côté un lieu, de l'autre, un autre lieu. Le monde ouvert par la porte est clos (par des murs, des murailles, par la porte elle-même) ; le monde disposé par le portique est ouvert, rien ne le contient spatialement, il s'étend : juste derrière le portique nippon l'espace est densément sacralisé, mais ce qu'il contient n'étant pas délimité, est extensible à l'ensemble du temple et, au-delà, de la forêt, de la montagne, de l'archipel. Le passage opéré sous un portique est intensifié au moment des fêtes (*matsuris*) quand les puissances immatérielles tiennent résidence dans le temple, la montagne ou la mer. Avant de passer par un *torii* on est dans le monde profane, après on pénètre dans un espace sacré. Avant on s'inscrit dans un tempo ordinaire, ensuite on l'empreint d'une temporalité sacralisée. Traverser une porte c'est changer de lieu, passer sous un portique c'est entrer dans une autre temporalité. Le premier pas introduit une distinction d'espace, le deuxième pas, une rupture de rythme.

Oui, parce qu'une porte peut se fermer. Elle permet de clore un espace, de le rendre infranchissable. C'est une entrée ou une « porte au nez », quand elle se pose en travers. Une porte, ouverte ou close, c'est la permission – ou non – de rentrer. Une porte permet de contrôler le passage, d'y imposer un péage, d'y refuser le quidam. Elle a aussi une fonction de protection, de coffre fort. Un *torii* ne refuse personne, même le vent le traverse. Mais qui ne le traverse pas, comme celui qui n'ôte pas son chapeau dans une église, signe son manque de respect, ou son inculture. La porte permet à son propriétaire de sélectionner ceux qui la traversent. Le *torii* indique l'étranger, celui qui méconnaît les règles coutumières et n'appartient pas à la communauté. La porte oblige quiconque à passer par elle, le portique suppose que celui qui passe par elle, sait que c'est sous elle qu'il faut passer. Dans le premier cas la contrainte est corporelle, dans l'autre elle est culturelle. Dans le premier cas la sélection est matérielle, elle relève de la *phusis* (les lois de la nature), dans le second elle est immatérielle, elle relève du *nomos* (les lois de la culture).

Non, parce qu'un *torii*, comme une porte, a un seuil. Je peux me tenir de telle sorte que mes pieds soient, pour un temps, chacun d'un côté. Je peux me tenir dans l'encablure, dans un entre deux. Les deux sont une béance. Toute porte, tout portique, tout seuil implique une béance, un moment où les deux pieds ne touchent pas le même sol et ne vivent pas au même tempo. Toute traversée est une sortie de « l'être-là », une propension à ne pas se contenter d'être, mais à *ek-sister*. Elle est passage d'une rive à l'autre du « Grand Partage » anthropologique reliant « intériorité » et « physicalité »¹ : l'esprit et le corps, l'intime et le public, le sacré et le profane. Entre les deux, juste au milieu, dans l'encablure entre deux lieux pour être, bée quelque chose qui nous point... en suspension.

¹ Au sens de Philippe Descola ces deux termes traduisent une constante taxonomique des mondes humains : une distinction entre une part immatérielle (esprit, âme, principe vital, conscience, etc.) invisible et impalpable ; et une part matérielle (corps, formes, substance, etc.) à laquelle correspond « l'ensemble des expressions visibles et tangibles » (Descola, *Par-delà nature et culture*, 2005, p. 169).